



**Coordination Régionale Inter-associative**  
**Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan**

Monsieur le Commissaire Balandraud,  
Enquête publique Gare Sud de France  
Mairie de Montpellier  
1 place Georges Frêche  
34000 Montpellier

Béziers le 15/10/2014

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous vous demandons par la présente d'enregistrer notre opposition au projet de seconde gare à Montpellier.

Celle du centre-ville, récemment modernisée et agrandie pour un montant dépassant les 50 millions d'€, est, et demeurera, suffisante pour de nombreuses années encore (de une à deux décennies). Elle est beaucoup mieux desservie par les transports en commun (4 lignes de tramway et plusieurs lignes de bus) et plus facile d'accès pour les modes de déplacements « doux » et plus accessible pour la majorité des utilisateurs. Une seconde gare imposerait un éloignement, des temps de correspondance irréalistes par la ligne de tramway T1 prolongée et des complications pour avoir le même point de retour que de départ, si on doit récupérer un moyen de transport individuel utilisé pour se rendre en gare .

Pour le contribuable, c'est la double peine puisqu'il aura déjà participé à la rénovation de la gare St Roch.

Il n'y a donc aucune urgence à réaliser cette deuxième gare "TGV" à Montpellier (site de la Mogère). Rappelons que le CNM est d'abord construit pour que les trains de fret contournent les gares de Nîmes et de Montpellier libérant ainsi des possibilités de passage pour améliorer la desserte des gares de Nîmes et de Montpellier par les trains de voyageurs (TER, Intercités, TGV ...) tout en augmentant la vitesse commerciale des trains de fret, gage de leur compétitivité accrue vis à vis du mode routier.

La nécessité de construire une nouvelle gare pour l'ouverture du CNM résulte du choix de RFF (**fait sans concertation**) de ne pas réaliser le double raccordement ligne classique/ligne nouvelle au niveau de St Brès qui aurait permis aux TGV ou autres trains de voyageurs de passer du CNM à la gare St Roch (alors que ce raccordement était prévu dans la DUP).

Cette évolution du projet, excluant la possibilité de desservir les gares centre par des raccordements, nous inquiète car on retrouve son prolongement dans le projet LNMP où sont prévues des gares nouvelles ex-urbanisées à Béziers et à Narbonne (ce qui donnerait 4 gares nouvelles sur 160 kms !) et l'abandon de la mixité entre Béziers et Perpignan excluant ainsi toute chance d'un réel report modal de la route vers le rail pour le transport de fret et garantissant une explosion du trafic routier et de la pollution qui l'accompagne ; **alors que les participants au débat public dans leur grande majorité avaient plaidé pour une ligne nouvelle mixte, bien reliée au réseau existant et permettant de desservir les gares centre.**

L'emplacement choisi à Montpellier (site de la Mogère) pour la gare est, lui aussi, contestable.

Après des expériences comme Avignon, où on a dû créer un raccordement ferroviaire pour relier la gare TGV à la gare centre, et Louvigny (en Lorraine) où l'on voit bien qu'il aurait été préférable de construire la gare TGV à Vandières, au croisement avec la ligne classique Nancy – Metz pour avoir la correspondance avec les TER et intercitys, pourquoi reproduit-on le même type de scénario ? Pourquoi n'écoute-t-on pas les usagers, les utilisateurs ? Pourquoi ne prend-on pas en compte le réseau ferré dans son ensemble, en utilisant au mieux les complémentarités et en se donnant la possibilité de passer d'un axe ferroviaire sur l'autre pour mieux traiter les incidents, donner plus de souplesse à la gestion des circulations et de la maintenance, gages de régularité, de fiabilité et de compétitivité par rapport aux autres modes de transport, **conditions pour un report modal notamment de la route vers le rail.**

Cela justifierait une prolongation de l'enquête publique et mérite un vrai débat sur la localisation de cette éventuelle gare nouvelle TGV, s'il s'avérait nécessaire d'en construire une dans l'avenir, d'autant plus que la localisation du projet soumis à l'actuelle enquête pose problème sur le plan environnemental et sécurité. Une gare nouvelle située sur une ligne nouvelle apte aux grandes vitesses (à partir de 200 km/h jusqu'à, si nécessaire, 320 km/h) doit être localisée au croisement avec une ligne existante ; ici, à Montpellier, cette éventuelle gare TGV devrait être localisée au croisement du CNM (prolongé par LNMP) avec la ligne Montpellier - Sète - Agde - Béziers - Narbonne.

Enfin ce projet, comme ceux des autres gares nouvelles, mobiliserait beaucoup de moyens (alors même que la Cour de Comptes attire l'attention sur la **pression politique exercée par certaines collectivités, quitte à perdre de vue la rationalité économique du projet**). Or ces moyens font par ailleurs cruellement défaut pour l'entretien du réseau existant, ce qui menace l'exploitation de certaines lignes et risque de conduire inexorablement vers un report modal du rail vers la route !

Ce projet de gare et l'absence de raccordement de St Brès éloigne le Contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier de l'intérêt public identifié au départ. Il amènerait à privilégier le trafic voyageurs à grande vitesse sur la nouvelle ligne, avec des gains de temps illusoire en pratique, un recours accru aux véhicules automobiles particuliers pour accéder à la gare, le tout au détriment des autres trafics voyageurs et fret et de l'efficacité du système ferroviaire régional considéré dans son ensemble

En conséquence, nous vous demandons de constater l'absence de caractère d'intérêt général de ce projet, et de rappeler au contraire la pertinence de construire en priorité l'embranchement prévu près de Saint-Brès et déclaré d'utilité publique, qui seul permettra une bonne desserte de la gare de Montpellier Saint-Roch et une bonne intermodalité.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, nos sincères et respectueuses salutations.

Pour la CRI-LNMP, Louis Grandjacquet

### **Contacts**

Louis Grandjacquet	<a href="mailto:l-g34@sfr.fr">l-g34@sfr.fr</a>	Tel 06 35 42 51 45
Eric Boisseau	<a href="mailto:boisseaueric@wanadoo.fr">boisseaueric@wanadoo.fr</a>	06 68 35 25 55
Katia Baumgartner	<a href="mailto:katiabaumgartner34@gmail.com">katiabaumgartner34@gmail.com</a>	06 82 20 82 28

### **Courrier**

Louis Grandjacquet TGV SUD Territoires-Environnement Maison de la Vie Associative,  
15 rue Général Margueritte - Boîte N° 37 - 34500 BEZIERS